

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 75-1890/SG/FP chargeant un inspecteur divisionnaire de police de l'expédition des affaires courantes de la Direction de la Police.

n° 75-1890/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
13 octobre 1975

Numéro JO  
n° 21 du 10/11/1975

Date du numéro  
10 novembre 1975

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— M. Jean-Yves Pequier, inspecteur divisionnaire de Police est chargé de l'expédition des affaires courantes de la direction de la Police pendant l'absence de M. Eric Samissoff, commissaire principal, directeur de Police.

#### Art. 2

— Le présent arrêté, prend effet pour compter du 9 octobre 1975.